

Type d'outils	Conditions de prêt des outils d'animation de la Bibliothèque départementale de l'Ardèche (BDA)					
	Modalités de réservation	Durée du prêt	Livraison par navette BDA	Retrait et retour sur les sites de la BDA (Veyras et Vernosc)	Documents en complément des outils d'animation	Autres informations
<b>Expositions</b>	En ligne sur le site de la BDA – min. 1 mois avant le démarrage de l'animation – confirmation avec formulaire d'inscription	8 semaines max – 4 semaines si forte demande	Oui – selon un calendrier préétabli (voir avec votre référent BDA)	Oui sur rendez-vous auprès de votre référent BDA	Consultation sur place uniquement (pas de prêts aux usagers de la bibliothèque)	Possibilité de prêt de matériel d'accrochage (panneaux <i>Expovit</i> , grilles Caddie, etc.), dans la limite des stocks disponibles (sur demande). Si un des panneaux de l'exposition est abîmé, la bibliothèque s'engage à rembourser la totalité de l'exposition.
<b>Malles thématiques</b>	En ligne sur le site de la BDA	8 semaines max	Oui – selon un calendrier préétabli (voir avec votre référent BDA)	Oui sur rendez-vous auprès de votre référent BDA	Prêts possibles aux usagers de la bibliothèque, sauf exception dûment signalée	La totalité des livres qui composent une malle doit être rendue au terme du délai de prêt (cf. la liste des documents qui composent la malle). Si des ouvrages sont perdus ou abîmés, la bibliothèque s'engage à les rembourser.
<b>Valises DVD</b>	En ligne sur le site de la BDA	8 semaines max	Oui – selon un calendrier préétabli (voir avec votre référent BDA)	Oui sur rendez-vous auprès de votre référent BDA	Prêts possibles aux usagers de la bibliothèque, sauf exception dûment signalée	La totalité des films et livres qui composent la valise doit être rendue au terme du délai de prêt (cf. liste des documents qui composent la valise). Si des documents sont perdus ou abîmés, la bibliothèque s'engage à les rembourser.
<b>Films documentaires</b>	En ligne sur le site de la BDA	8 semaines max	Oui – selon un calendrier préétabli (voir avec votre référent BDA)	Oui sur rendez-vous auprès de votre référent BDA		1/ Les projections doivent être gratuites et ouvertes à tous. La déclaration de la projection à la SACEM reste à la charge de la bibliothèque. 2/ La totalité des films doit être rendue au terme du délai de prêt. Si des DVD sont perdus ou abîmés, la bibliothèque s'engage à les rembourser.
<b>Kamishibai</b>	En ligne sur le site de la BDA	8 semaines max – 3 histoires max/ 1 castelet	Oui – selon un calendrier préétabli (voir avec votre référent BDA)	Oui sur rendez-vous auprès de votre référent BDA		L'histoire composée de plusieurs feuillets, doit être rendue complète au terme du délai de prêt ; si des images sont perdues, les bibliothèques s'engagent à rembourser la totalité des feuillets à la BDA.
<b>Documents pour animation</b>	En ligne sur le site de la BDA	8 semaines max – 2 documents	Oui – selon un calendrier préétabli (voir avec votre référent BDA)	Oui sur rendez-vous auprès de votre référent BDA	Consultation sur place uniquement (pas de prêts aux usagers de la bibliothèque)	Si des ouvrages sont perdus ou abîmés, la bibliothèque s'engage à les rembourser.